

du service d'expansion du *Daily Star* de Toronto et, il y a six ou sept ans, j'ai présenté au cinéma Loew's dans la haute-ville une émission télévisée en circuit fermé du combat pour le championnat mondial de boxe des poids lourds. Je me souviens de notre sentiment d'inquiétude, car nous nous demandions si ce genre d'émission gagnerait la faveur des gens. Je savais que la télévision en circuit fermé dans les cinémas serait couronnée de succès. Les habitués du cinéma ne sont pas obligés de se rendre là où se tient le match ou l'événement sportif. Ils n'ont pas le souci du stationnement et, une fois le spectacle terminé, à New-York, Boston, Winnipeg ou Vancouver, ils se trouvent dans leur propre ville et peuvent rentrer à la maison le soir même. Deux fois, j'ai présenté un spectacle en circuit fermé à la télévision à Toronto. La première fois, c'était à l'occasion du match pour le championnat mondial de boxe des poids lourds au cinéma Loew's et on avait été obligé d'appeler les agents de police pour éloigner les gens des portes de l'établissement. Le prix du siège était de \$6 et il y avait un millier de personnes qui voulaient entrer. L'année suivante, il y a eu un autre championnat mondial poids lourd, et nous l'avons télévisé en circuit fermé, à deux cinémas: le Loew's Uptown et le Loew's Downtown.

Si quelqu'un essaie de critiquer les dépenses de 87 millions de dollars de Radio-Canada qui est aux cieux, on défend la société comme si c'était une vache sacrée de l'Inde. On nous dit que nous portons atteinte à la liberté de la presse et à la liberté d'expression. On nous enjoint de ne pas critiquer Radio-Canada. Toute ma vie j'ai été mêlé à cette question de la liberté de la presse, qui consiste à permettre à une personne d'exprimer son avis sur toute question d'actualité, pourvu qu'elle respecte les lois sur la diffamation. Mais à mon sens, ce n'est pas une raison pour s'en aller dans les sables de l'Algérie et tourner un film dans le désert d'Alger, ni pour aller étudier en Patagonie les mœurs amoureuses des souris dans les grandes herbes. N'y a-t-il pas de limite à la liberté de Radio-Canada d'envoyer des safaris à travers le monde pour qu'ils en rapportent des images que l'on pourrait acheter dix fois moins cher d'une compagnie cinématographique? Il faut qu'il y ait une certaine discipline dans ces dépenses.

Je suis à la Chambre depuis vingt mois et nous n'avons eu aucune occasion de discuter des prévisions budgétaires de Radio-Canada. Je me demande combien de membres du comité ou de personnes au pays se rendent compte que les sociétés Pacifique-Canadien et National-Canadien ont transmis le son

pendant 30 ans aux 195 postes de radio disséminés au Canada, mais qu'elles ont perdu l'entreprise aux mains de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada dans l'été de 1961. Les députés apprendront avec intérêt qu'à Terre-Neuve, les chemins de fer Nationaux fournissent l'unique liaison sonore aux postes de radio. Au Yukon et dans la région qui s'étend de Grande-Prairie à Whitehorse et au Nord, le National-Canadien possède les seules lignes disponibles pour véhiculer les ondes radiophoniques aux postes de ces territoires.

Les députés apprendront avec intérêt que c'est la première fois, j'en suis sûr, que cette question a été émise en public, parce que vous ne pouvez tout simplement pas parler au sujet de Radio-Canada, puisque la liberté de la presse est en jeu. En 1962, le contrat a expiré et des appels d'offre ont été faits aux chemins de fer combinés qui avaient assuré ce service pendant 30 ans, comme je l'ai mentionné. Ils ont été informés le 18 août 1961 que leur contrat ne serait pas renouvelé. Il avait été obtenu par la Compagnie de téléphone Bell du Canada. Les deux compagnies de chemin de fer ont été quelque peu surprises à cette nouvelle, et qui les en blâmerait? Dans ce cas, la Société Radio-Canada, société de la Couronne, accordait un contrat à une organisation privée, alors que le National-Canadien est censé être une régie de l'État. Le Pacifique-Canadien et le National-Canadien ont tous deux fait enquête et constaté que la soumission de la compagnie de téléphone Bell était environ 25 p. 100 inférieure à la leur. Tout ce qui leur restait, c'était leurs 30 années d'expérience. Le personnel de l'administration de ces deux compagnies de chemin de fer est-il si inefficace qu'il ne sait plus quels sont leurs frais de revient, après trente années d'expérience? La compagnie de téléphone Bell a présenté une soumission de 25 p. 100 inférieure à celle des compagnies de chemins de fer.

J'ai ici une lettre datée du 30 août 1961. Vous ne pourriez vous imaginer, monsieur le président, combien il m'a fallu de temps pour faire sortir cette lettre des dossiers du gouvernement. J'ai essayé de l'obtenir il y a un an, mais on a accueilli ma demande, mettons, avec un peu de sarcasme. Je me souviens que M. Halpenny, alors secrétaire d'État, avait trouvé cela très drôle. La semaine avant Noël, il m'a demandé si j'étais prêt à attendre une semaine pour qu'il me remette la lettre et moi, beau naïf, je n'ai pas compris qu'une semaine plus tard, c'était Noël, et j'ai répondu que je n'y voyais pas d'objection. Toute la Chambre riait à gorge déployée. Cet automne, j'ai essayé d'obtenir le document et je l'ai finalement reçu la semaine dernière. Avant